

Monsieur Laurent Fabius  
Ministre des Affaires Étrangères  
37 quai d'Orsay  
75351 Paris

Paris, le 16 février 2013.

Objet : Pour le respect des droits fondamentaux du peuple Touareg

Monsieur le Ministre,

Nous, organisations, citoyens Amazighs-Français ou issus de la diaspora Amazigh, réunis dans un Collectif de soutien aux Touaregs et à l'Azawad, souhaitons vous faire part de notre profonde inquiétude quant à la situation qui prévaut dans l'Azawad.

Malgré les condamnations des organisations humanitaires et la présence des forces françaises aux cotés de l'armée malienne, les civils de l'Azawad continuent de subir les exactions de l'armée malienne qui avance sur les pas de l'armée française, comme l'indiquent clairement les rapports d'Amnesty international, de Human Rights Watch et du Conseiller Spécial du Secrétaire Général de l'ONU pour la prévention du génocide sur la situation au Mali.

L'Etat français qui a décidé d'intervenir au Mali aux côtés de l'armée malienne, se doit de garantir la sécurité des populations de l'Azawad qui subissent des crimes à caractère ethnique de la part des soldats maliens. De plus, nous constatons que l'Azawad est discriminé par la France dans la mesure où il n'a jamais bénéficié d'aucune aide dans la lutte qu'il mène seul, depuis des années, contre le terrorisme. Depuis le début de l'année 2012, le Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA) a été réduit à affronter seul une coalition d'islamo-terroristes et de narcotrafiquants qui, par ailleurs, sévissent dans l'Azawad depuis plus de 10 ans à l'ombre des régimes maliens.

Par ailleurs, nous constatons que la lutte contre le terrorisme international qui a été le motif de l'intervention française au Mali, s'est très vite muée en un appui à l'armée malienne dans la reconquête de l'Azawad afin de restaurer l'intégrité territoriale du Mali.

Pourtant, indéniablement, le conflit qui oppose aujourd'hui l'Azawad au Mali prend ses racines dans un découpage colonial totalement arbitraire. C'est dans le sillage des décolonisations de l'Afrique, suite de la création de l'État malien, que les Touaregs et l'ensemble des populations de l'Azawad ont commencé à vivre au rythme incessant des spoliations, marginalisation, répression, crimes et nécessairement révoltes. Il est temps que la souffrance des Touaregs et de l'Azawad trouve une issue de paix et de vie normale, sur la terre de leurs ancêtres.

Nous Amazighs de France, considérons que la responsabilité de la France est doublement engagée dans le drame que vit le peuple Touareg de même que l'ensemble des communautés de l'Azawad. D'abord dans la création d'un Etat artificiel qui a refusé de tenir compte de la volonté des peuples concernés, notamment du peuple Touareg, puis dans l'opération Serval puisque celle-ci semble prendre l'allure d'un règlement du problème malien qui passerait par le sacrifice des aspirations des Azawadiens livrés à la vengeance du pouvoir malien dont il convient de souligner l'illégitimité institutionnelle, car issu directement d'un coup d'Etat militaire.

Est-il concevable que la France, pays des droits de l'homme, prenne fait et cause pour un Etat institutionnellement inexistant qui pratique la discrimination raciale, le crime ethnique et qui fait appel, à travers sa presse, au meurtre contre tous les membres du MNLA ?

Est-il concevable que la France, pays des droits de l'homme, ne condamne pas clairement et fermement les exactions commises par une armée à qui elle ouvre la voie vers la conquête d'un territoire dont la population n'en finit pas de subir les violences ?

La France ira-t-elle jusqu'à combattre le MNLA afin de préserver une fausse paix bâtie sur la souffrance d'un peuple condamné à subir une discrimination flagrante et des massacres incessants ?

La France qui a pris l'initiative d'épauler l'armée malienne doit veiller scrupuleusement à éviter les violations des droits humains dans les zones sous son contrôle car quoi qu'il y arrive, elle en sera la première responsable. Les quatre membres du MNLA, dont un responsable du CTEA, enlevés à Ménaka par des militaires maliens, doivent être libérés

Le problème Touareg existe depuis plus d'un demi-siècle et ce n'est certainement pas en ignorant les raisons réelles de ce conflit qu'un avenir de paix se construira. Revenir au « Mali d'avant janvier 2012 » aboutira inexorablement à de nouvelles rébellions car nul peuple ne peut accepter de vivre éternellement sous domination, dans le déni, les discriminations et les massacres en toute impunité. Le peuple Touareg est un peuple plusieurs fois millénaire qui ne demande qu'à vivre dans la dignité, la paix et la prospérité. Le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) est un mouvement démocratique et laïc qui n'a d'autres buts que la défense des droits et des intérêts du peuple de l'Azawad normalement garantis par le droit international relatif au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Le conflit qui oppose le MNLA au gouvernement malien doit trouver une solution juste et durable qui mettra un terme définitif aux souffrances des populations de l'Azawad. Les autorités maliennes doivent ouvrir très vite un dialogue avec le MNLA par l'entremise d'un médiateur neutre et crédible. Entre temps, pour éviter tout nouveau conflit et garantir par ailleurs la protection des populations, il serait judicieux de mettre en place une force d'interposition onusienne comme l'ont suggéré récemment le Président François Hollande et le Vice-Président américain Joe Biden.

L'avenir immédiat de l'Azawad et son statut juridique doivent être discutés et négociés avec le MNLA sur la base des aspirations du peuple de l'Azawad. La France qui s'est engagée dans ce conflit, doit accompagner ce processus de paix et de développement qui passe par des négociations directes entre le gouvernement malien et le MNLA sous garantie internationale.

Les Amazighs de France, près de 2 millions de personnes, sont très attentifs à la question des violences exercées contre les civils, au traitement juste et équitable du problème de l'Azawad ainsi qu'au respect des droits fondamentaux du peuple Touareg et de l'Azawad.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Les membres du Collectif des Amazighs de France

Une copie de ce courrier est adressée,

- à Monsieur Ban Ki-moon, secrétaire général de l'organisation des nations unies (ONU),
- à Monsieur, Martin Schulz, Président du Parlement européen
- au Conseil de sécurité de l'ONU